312 A. VILKS

Excursion en Haute-Vienne de l'ALBL (en commun avec l'ALBL, la SBCO. et l'association locale de défense du patrimoine) dans la commune de Cognac-la-Forêt (87) (Dimanche 18 juin 2006)

Askolds VILKS *

Cette sortie réunit, le matin, 18 personnes, venues pour l'essentiel, du département de la Haute-Vienne mais aussi de Vendée et de Haute-Saône.

La matinée sera consacrée à la visite du site de Monsieur LAULIAC où Espaces Naturels du Limousin (le C.R.E.N.) a fait un premier diagnostic.

Nous partons du « communal », du hameau de Verlhac (commune de Cognac-la-Forêt, altitude 385 m) et nous descendons vers les fonds, par un chemin de terre, ombragé par de grands chênes pédonculés (*Quercus robur*), quelques trembles (*Populus tremula*) ou encore de rares châtaigniers (*Castanea sativa*), nous atteignons des milieux bien mouillés, sorte de friche provenant d'une prairie humide à deux joncs dans laquelle nous notons :

Anthoxanthum odoratum
Carex laevigata
Cirsium palustre
Epilobium obscurum
Galium uliginosusm
Holcus mollis
Juncus effusus
Juncus effusus
Lutus uliginosus
Luzula multiflora
Molinia caerulea
Potentilla erecta

Scirpus sylvaticus forme localement des populations plus pures accompagné de Urtica dioica, Stellaria graminea, Galeopsis tetrahit, Rumex acetosa.

En bordure *Salix atrocinerea* et *Corylus avellana* forment une sorte de haie arbustive.

En continuant, le long du chemin, on peut citer encore :

Crataegus monogyna Ilex aquifolium

Dactylis glomerataLonicera periclymenumDryopteris carthusianaMespilus germanicaEpilobium montanumPolygonum hydropiperGalium aparineStellaria holostea

Geranium robertianum

Nous remarquons aussi un magnifique poirier mais certainement planté à l'origine et une petite mare couverte de *Lemna minor.*

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DU CENTRE-OUEST - NOUVELLE SÉRIE - TOME 38 - 2007

^{*} A. V.: 11 allée de Beauvalet, 87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE.

On grimpe ensuite sur une pente boisée, sorte d'ancienne châtaigneraie mélée à des bouleaux (*Betula pendula*), avec encore, du chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*), *Frangula alnus*, ronces, *Holcus mollis*.

Au sommet, sur le replat, nous traversons d'anciennes carrières aujourd'hui envahies par des friches boisées et nous notons encore :

Deschampsia flexuosa Hedera helix Digitalis purpurea Prunus avium

Galium saxatile Teucrium scorodonia...

Puis nous arrivons dans un vallon où se développent les milieux les plus intéressants.

En lisière du bois nous remarquons encore :

Agrostis capillaris
Carex gr. divulsa
Poa trivialis
Carex ovalis
Festuca gr. rubra
Geum urbanum
Rumex obtusifolius
Lapsana communis
Linaria repens
Ranunculus acris
Ranunculus repens
Rumex obtusifolius
Vicia sativa

L'essentiel du fond est occupé par d'anciennes prairies permanentes (prairies dites souvent naturelles) avec des parties mésophiles ou xérophiles sur les bordures en pente, des parties marécageuses-tourbeuses dans les fonds.

Dans les parties méso-xérophiles nous notons : Achillea millefolium, Briza media, Cerastium fontanum (= C. vulgatum), Anthoxanthum odoratum, Trifolium pratense entre autres.

Dans les formations marécageuses

Agrostis canina Hypericum elodes Anthoxanthum odoratum Juncus acutiflorus Caltha palustris Juncus effusus Cardamine pratensis Lotus uliginosus Carex echinata Lychnis flos-cuculi Carex laevigata Molinia caerulea Carex nigra Ranunculus flammula Carum verticillatum Scorzonera humilis Cirsium dissectum Stellaria alsine Galium palustre Valeriana dioica Holcus lanatus. Hydrocotyle vulgaris

Un petit lavoir en bordure du pré montre une population de Glyceria fluitans.

Localement, les formations deviennent franchement plus tourbeuses avec des sphaignes, notamment du type *Spagnum papillosum* ou du groupe *Sphagnum subsecundum* accompagnées de *Hieracium auricula*, *Carex panicea*, *C. demissa. Eriophorum angustifolium* se rencontre par plages et nous notons encore *Juncus bulbosus*, *Scutellaria minor*.

En continuant la promenade nous surprenons une très jeune mante religieuse et nous entendons les premiers chants de l'année de l'Hippolaïs polyglotte. Quelques espèces peuvent encore être ajoutées dans une zone semi-sèche :

314 A. VILKS

Arrhenatherum elatius Phleum pratense

Dactylorhiza maculata Rhinanthus sans doute de

Danthonia decumbens l'espèce minor Lathyrus pratensis Trifolium repens Pedicularis sylvatica Ulex minor

Puis nous revenons vers le terrain communal où sont stationnées les voitures. Le long du chemin, mentionnons encore : Chaerophyllum temulum, Lolium perenne, Plantago lanceolata, Hypochoeris radicata, Dianthus armeria.

Le casse-croûte de midi sera pris à Cognac-la Forêt, sur la place du village où chacun cherche un peu d'ombre.

Après le repas, certains nous quittent, d'autres participants s'ajoutent mais c'est un groupe de 13 personnes seulement qui participera aux excursions de l'après-midi.

Cette après-midi commence avec la visite de la confluence du ruisseau des Râches avec la Vienne, en rive gauche de la Vienne. Le ruisseau constitue ici la limite entre les communes de Cognac-la-Forêt et Saint-Victurnien. En face, sur la rive droite de la Vienne s'étend la commune de Saint-Brice-sur-Vienne. L'altitude n'est que de 185 m environ.

Nous remarquons le long de la départementale que nous suivons pendant quelques dizaines de mètres, des ormes qui ne ressemblent pas tout à fait à l'orme classique et que nous attribuerons à l'espèce *Ulmus procera*. Il s'agirait alors d'ormes plantés On retrouve ce type d'orme assez fréquemment dans la vallée de la Vienne.

Toujours le long de la route, nous observons quelques espèces qui sont plus ou moins banales et fréquentes dans la région :

Alliaria petiolata Pastinaca sativa
Arrhenatherum elatius Polygonum persicaria
Athyrium filix-femina Pteridium aquilinum
Castanea sativa Pulmonaria longifolia

Crataegus monogyna Quercus robur Deschampsia flexuosa Salix atrocinerea Dryopteris filix-mas Sambucus nigra Epilobium montanum Silene vulgaris Euphorbia dulcis Solidago virgaurea Fraxinus excelsior Sonchus asper Galium aparine Stachys sylvatica Humulus lupulus Urtica dioica

Lapsana communis

Nous passons ensuite dans un sous-bois frais qui nous permet d'atteindre le ruisseau des Râches. Le chêne pédonculé constitue l'essentiel des arbres accompagné de frênes, d'érables sycomores (*Acer pseudo-platanus*). En sous-bois le noisetier (*Corylus avellana*) abonde ; *Viburnum opulus et Sambucus nigra* existent aussi. Parmi les plantes herbacées, nous relevons encore :

Brachypodium sylvaticum Dactylis glomerata

Circaea lutetiana Euphorbia amyadaloides

Geranium robertianum Poa nemoralis

Geum urbanum Scrophularia nodosa

Glechoma hederacea Silene dioica (Melandrium rubrum)

Hyacinthoides non-scripta Stachys sylvatica Lamium galeobdolon Stellaria holostea Lysimachia vulgaris Viola riviniana

fougère-mâle, fougère-femelle et polypode mais dont nous ne déterminerons pas exactement l'espèce.

Nous rejoignons la Vienne en suivant le ruisseau tout en notant au passage :

Anemone nemorosa

Angelica sylvestris

Cardamine pratensis

Chelidonium majus

Cirsium palustre

Digitalis purpurea

Lycopus europaeus

Moehringia trinervia

Ranunculus repens

Saponaria officinalis

Symphytum tuberosum

Veronica montana

Impatiens noli-tangere

Arrivés à la rivière, nous remontons un peu le cours d'eau sur sa rive gauche en ajoutant d'autres espèces :

Agrostis capillaris Equisetum arvense Anthriscus sylvestris (espèce qui n'est Evonymus europaeus

pas tout à fait banale dans ce Festuca rubra

coin du Limousin) Heracleum sphondylium

Artemisia vulgaris
Bromus sterilis
Carex hirta
Coincya cheiranthos

Linaria repens
Potentilla reptans
Prunus spinosa
Rumex acetosa

Conopodium majus Silene alba (Melandrium album)

Cornus sanguinea Tilia cordata

Puis, en regagnant les voitures, nous observons encore :

Bryonia dioica Rosa arvensis
Carex gr. divulsa Ruscus aculeatus
Cirsium vulgare Sedum reflexum
Juncus tenuis Sonchus asper
Lolium perenne Tamus communis
Origanum vulgare Vicia sepium

Nous ferons un deuxième arrêt cettte après-midi, un peu au-dessus de La Cordelle (commune de Cognac-la-Forêt) vers 314 m d'altitude pour aller observer « le bois et la lande de la Cordelle ».

On prend tout d'abord vers le nord un chemin de terre bordé par de grands chênes pedonculés au bord duquel et dans lequel nous notons : *Ulex europaeus, Ilex aquifolium, Juncus tenuis, Digitalis purpurea, Pteridium aquilinum*, quelques châtaigniers.

Puis nous longeons un champ de céréale à droite, montrant de nombreux pieds de bleuets (*Centaurea cyanus*), à gauche, nous remarquons du charme (*Carpinus betulus*), *Prunus spinosa, Tamus communis*. Nous atteignons le bois de la Cordelle avec ici chênes pédonculés, châtaigniers, fougère-aigle, houx,

316 A. VILKS

bourdaine (Frangula alnus), bouleau (Betula pendula), Deschampsia flexuosa mais aussi Molinie (Molinia caerulea) dans le chemin. On passe sous un nid de rapace construit sur une branche de chêne qui domine le chemin. L'oiseau est sur le nid, il s'agit très probablement d'une Bondrée apivore et nous atteignons une zone de pente où la lande est encore relativement bien développée (!).

Dans la lande nous notons *Calluna vulgaris, Ulex minor, Erica tetralix, Pteridium aquilinum, Cladonia portentosa* (lichen caractéristique). La lande se boise avec de la bourdaine mais aussi du chêne pédonculé, du pin sylvestre (*Pinus sylvestris*). Localement nous remarquons aussi des épicéas (*Picea abies*) plantés.

En bordure de la lande, dans le chemin, nous observons aussi : *Danthonia decumbens*, *Erica cinerea*, *Carex pilulifera*, *Festuca tenuifolia*.

Pour terminer, signalons encore au retour, *Allium vineale* en bordure du champ de céréale.

Nous arrêtons là les herborisations, mais nous finissons la journée par une visite fort instructive, guidés par Monsieur Michel THARAUD, du petit « musée du chanvre » que l'Association de Défense du Patrimoine de Cognac est en train de terminer dans une maison ancienne du bourg. L'herbier de la commune en voie de réalisation nous est également présenté. Et, finalement, l'association nous offre un bien sympathique verre de cidre très apprécié par tout le monde.